

27/07/08 question sur l'égalité hommes/femmes

QUESTION ORALE DE MADAME NADINE GARCIA
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

RELATIVE A L'ADOPTION DE LA CHARTE POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

Monsieur le Président,

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe a élaboré et promu une charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, invitant les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité pour toutes et tous.

Cette charte rappelle la dimension fondamentale que représente l'égalité des femmes et des hommes pour la démocratie, ainsi que le rôle crucial que doivent jouer les autorités locales et régionales dans la mise en œuvre du droit à l'égalité dans l'ensemble des domaines qui relèvent de leur responsabilité.

Au-delà de l'égalité de droit qui semble acquise, l'égalité de fait, elle, reste à conquérir. Elle nécessite des changements de culture et de mentalités. Force est de constater que malgré les efforts législatifs aussi bien européens que nationaux, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent.

Or, l'égalité des femmes et des hommes est une partie intégrante des droits fondamentaux de la personne. C'est une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement respecté, ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement, mais il doit être effectivement exercé dans tous les aspects de la vie quotidienne : politique, économique, sociale et culturelle.

Aujourd'hui, notre groupe propose que le Conseil Général des Hauts-de-Seine s'engage, comme l'ont fait déjà d'autres collectivités territoriales, dans la mise en œuvre d'une égalité réelle des femmes et des hommes dans tous les domaines où s'exerce sa responsabilité, en signant cette charte.

Par la signature de celle-ci, le département des Hauts-de-Seine s'engage à mettre en œuvre un plan d'actions dans l'ensemble des domaines sur lesquels il peut agir : la formation, la santé, l'action sociale, le logement, la culture, les sports, le soutien plus important aux associations qui mènent des actions contre les violences faites aux femmes et bien d'autres. Cet engagement nécessitera les moyens humains et financiers qui devront être alloués à cet objectif.